

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20240129_01
MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES CONSEILS COMMUNAUX
ET DES COMMISSIONS CONSULTATIVES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Date du Conseil Municipal : 29 janvier 2024
Date de convocation : 24 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 56
Nombre de présents : 24
Nombre de représentés par pouvoir : 6
Nombre de votants : 30
Nombre d'absents : 26

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-neuf janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire. Une première convocation a été adressée aux membres de l'assemblée le seize janvier afin de réunir le Conseil Municipal le vingt-trois janvier. En l'absence de quorum lors de cette séance, la réunion a été reportée au vingt-neuf janvier. Conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal délibère sans condition de quorum.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BERTRE Domicie, BLERIOT Damien, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREYRE Françoise, SAMAIN Viviane, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : DORGERE François (à John MICHEL), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), RAFFRAY François (à Michèle DRAPPIER), TAVERNIER Sophie (à Marcel BRONCQUART), THIBOUT Véronique (à Gérard FAUCHE).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BRARD Aurélie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, GUERIN Jennifer, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, LEVILLAIN Sébastien, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PENAUX Mélanie, PEREIRA Héloïse, PREVOST Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : FAUCHE Gérard.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Qu'il convient de modifier la composition des conseils communaux et des commissions consultatives des communes déléguées suite :
 - o à l'intégration de Mme Sonia MONTIER, conseillère consultative de Landepéreuse,

Décide : à l'unanimité (30 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De modifier la composition des conseils communaux et des commissions consultatives des communes déléguées de la manière suivante :

Landepéreuse	2 membres : BERTRE Domicie (maire délégué) FUCHÉ Fabienne	7 membres : DESCAMPS-DUCOURTIEUX Isabelle GIBOURDEL Floriane GUIBLAIS Daniel PESNEL Amaury SAMSON Yann DARDENNE Stéphane MONTIER Sonia
---------------------	--	--

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON